



La signature Dunkerquoise

SAS au capital de 10000€ - RCS Dunkerque 880 735 816

Siège social : 38 Rue Clémenceau 59140 Dunkerque

Tél : 03.28.26.94.59 - E-mail : dunkerquecentre@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2022

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 1 à 50 000€	4 167€	5 000€
De 50 001 à 80 000€	10%	10%
De 80 001 à 130 000€	8%	8%
De 130 001 à 250 000€	7%	7%
De 250 001 à 300 000€	6%	6%
De 300 001 à 500.000€	5%	5%
A partir 500 001	4%	4%
Transaction sur vente garage	3 333€	4 000€ TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier** → Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

N° TVA intra-communautaire : 880 735 816 00014 – Amandine TIMPANI: Agent immobilier– Carte professionnelle n°5905 2020 000 044 590 délivrée par le CCI de Calais– Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction 5459 0839: Aréas 42 Place de l'Eglise 59279 Loon-Plage - Garantie financière Gestion (*) : Aréas 42 Place de l'Eglise 59279 Loon-Plage - : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION) - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante. (*)



La signature Dunkerquoise
SAS au capital de 10000€ - RCS Dunkerque 880 735 816
Siège social : 38 Rue Clémenceau 59140 Dunkerque
Tél : 03.28.26.94.59 - E-mail : dunkerquecentre@laforet.com

Locations – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2022

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 8 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Entremise-négociation** : 3% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Habitation (Hors résidence principale) :

10% TTC du loyer annuel hors charges à la charge du locataire **Professionnels** :
10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC à la charge du locataire **Commerciaux** :
10% HT du loyer annuel, soit 12% TTC à la charge du locataire

Prestations particulières – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2022

Honoraires d'état des lieux :

3€ TTC à la charge du locataire

Gestion locative – Barème à compter du 1^{er} Janvier 2022

Honoraires de gestion :

7% HT du loyer annuel, soit 8.4 % TTC à la charge du bailleur.

N° TVA intra-communautaire : 880 735 816 00014 – Amandine TIMPANI: Agent immobilier– Carte professionnelle n°5905 2020 000 044 590 délivrée par le CCI de Calais– Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction 5459 0839: Aréas 42 Place de l'Eglise 59279 Loon-Plage - Garantie financière Gestion (*) : Aréas 42 Place de l'Eglise 59279 Loon-Plage - : NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION) - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.(*)